

devrait pas se présenter «au compte-gouttes» mais, au contraire, devrait être un programme d'ensemble pour le développement de l'industrie et l'emploi de la main-d'œuvre au Canada, de telle sorte qu'on utilisera de la façon la plus rentable l'une de nos ressources les plus importantes: notre main-d'œuvre et sa production.

Nous remarquons que l'une des résolutions a trait à l'Office d'expansion atlantique dont on a motivé la création par des raisons similaires à celles qu'on invoque à l'appui de la résolution à l'étude. A mon sens, les mêmes discours pourraient, dans bien des cas, s'appliquer à cette loi. Cependant, elle se limite à une région donnée. Par suite, nous avons une autre résolution qui établit un office national d'expansion économique qui fonctionnera à l'échelon national, à l'image de l'office régional dont nous avons doté une région. A mon avis, nous devrions étudier toutes les conditions qui entourent l'expansion de la main-d'œuvre, la redistribution de l'industrie et, dans certains cas, la réorientation de notre expansion industrielle au Canada.

Les observations du ministre relatives à la coopération nécessaire pour la redistribution de l'industrie, au moyen de la main-d'œuvre et de la direction, m'ont vivement intéressé. A mon avis, c'est un principe qui a de la valeur. Ces deux organismes doivent travailler à l'accomplissement d'un but commun. Ils doivent unir le meilleur de leurs compétences afin de donner à l'industrie l'expansion qu'elle ne peut trouver à l'heure actuelle, au Canada. Ces deux organismes doivent œuvrer dans ce sens de la meilleure façon possible. Toutefois, je pense que le salariat et le patronat eux-mêmes ainsi que la libre entreprise ne pourront suffire à résoudre les problèmes qui se posent au Canada.

Certains pays étrangers—j'ai étudié les objectifs des lois de la Suède, de la Grande-Bretagne, de la France et d'autres pays—se lamentent très fort s'ils ont 2 p. 100 de chômage. Pourtant, nous n'avons jamais réussi à résoudre notre problème du chômage. Bien des Canadiens pensent que 4 p. 100 serait un chiffre très raisonnable, mais les chômeurs pensent autrement. Cette proportion peut paraître raisonnable à certains. Mais d'autres pays qui ont élaboré une planification de l'industrie et de la main-d'œuvre et des programmes de collaboration avec l'État pour faire progresser leur économie ne sont pas contents d'avoir 2 p. 100 de chômage et adoptent des mesures semblables à celle que nous examinons ce soir et que nous examinerons durant la session. Ils adoptent des lois semblables pour maintenir le chômage à un niveau beaucoup plus bas que 2 p. 100. Par conséquent, examinons quelques plans élaborés par les pays étrangers; ils nous aideront à résoudre nos propres problèmes.

[M. Peters.]

Le député de Kootenay-Est a aussi parlé ce soir de deux problèmes importants, l'automatisation et la mécanisation qu'il a attaqués, je suppose, du point de vue de la direction. J'ai constaté le même problème dans l'industrie minière, en ce qui concerne les travailleurs. A mon avis, la mécanisation n'a jamais été une mauvaise chose en elle-même, mais l'automatisation a toujours été désavantageuse pour les mineurs. A ma connaissance, les exploitants miniers n'ont jamais pu profiter de l'automatisation et offrir aux mineurs et aux collectivités les avantages qui en découlent.

Je me souviens de l'époque où les mineurs travaillaient avec des outils très peu efficaces, lorsqu'ils se servaient d'outils en acier ordinaire sans têtes au carbure ou autre qui facilitent tellement le travail des mineurs. Ils avaient de vieilles machines lourdes et désuètes et déblayaient à la main au lieu de se servir de machines. J'ai vu ces choses aussi, mais au moment où ce matériel était utilisé, la localité était relativement prospère et une forte proportion de la population était employée dans les mines. Mais depuis que les machines remplacent les hommes, les mineurs ont diminué des deux tiers et ceux qui ont du travail ne gagnent pas plus d'argent. Leur salaire leur permet de vivre convenablement mais sans qu'ils puissent améliorer leur sort avec les années. Maintenant, la ville peut compter sur le soutien d'un employé, tandis qu'auparavant cette proportion était de deux ou trois.

C'est dire que les villes minières sont en très mauvaise passe. Je crois que l'un des principaux problèmes soulevés par l'automatisation, c'est celui de la collectivité tributaire d'une seule industrie, une industrie de base en particulier, qui a été largement automatisée depuis quelques années. Les mots «mécanisation» et «automatisation» ont été très mal compris, en sorte qu'il serait fort instructif, je crois, que le comité s'arrête à un discours qu'a prononcé M. Walter Reuther, président international des ouvriers de l'automobile, sur la portée de l'automatisation. Voici ce qu'il disait:

Par l'application de l'énergie mécanique aux machines et par la mise au point de nouvelles machines pour utiliser cette énergie, la première révolution industrielle a permis une grande augmentation du volume des biens produits par heure-homme de travail. Des améliorations techniques successives, comme la réalisation de pièces interchangeables et la création de la chaîne de montage, essentielles au développement des industries de fabrication en série, ont amené un relèvement continu de la productivité de la main-d'œuvre. Mais si améliorées qu'aient été les machines, il fallait toujours des ouvriers pour les faire fonctionner et les surveiller. Pour certaines opérations, la tâche de l'ouvrier ne consistait guère qu'à alimenter la machine, la mettre en marche et en retirer le produit fini. Dans d'autres cas, la surveillance de la machine exigeait la plus grande habileté qui soit. Mais que